

COMMUNE DE


[www.saint-paul-les-romans.fr](http://www.saint-paul-les-romans.fr)


## EDITO

**L'équipe de vos élus est en place depuis avril 2014, premiers mois nécessaires pour faire connaissance avec le personnel des différents services.**

La réorganisation, effectuée par **Paul Mathieu** notre secrétaire général en lien avec vos adjoints et votre maire, a porté en premier lieu sur le pôle scolaire puis sur le pôle administratif. Nous avons également pris connaissance de tous les dossiers et finalisé deux opérations importantes, le Parc Saint-Paul et la création de la stèle tout en réalisant quelques actions pour améliorer votre quotidien.

## DES RÉALISATIONS ET DES PROJETS

En 2015 nous avons réalisé l'aire de jeu, fait des travaux avant de relouer la salle des fêtes, baptisé le stade de foot « Charles Moyroud », racheté la petite gare, effectué un programme de réfection de voiries qui sera désormais annuel, créé un chemin entre l'école maternelle et le stade de rugby.

**Pour bien faire il faut préparer et en 2015 nous avons beaucoup œuvré dans l'étude de gros projets. Ces projets nous amènent à parler de l'année 2016 qui s'annonce très chargée.** L'aménagement du premier tiers de la RD 92 avec un rond-point au carrefour du Manissey, et l'agrandissement du Centre Sportif Associatif et Culturel (vestiaires, salle de convivialité et halle couverte) : ces projets se rassemblent dans une seule et même vision d'ensemble; le Projet Urbain qui engendre une modification du PLU. **Tout ceci vous sera présenté lors d'une réunion publique fin janvier.**

## C'EST DANS LES TUYAUX...

Nous lançons également un programme de renouvellement des conduites d'eau potable sur les 4 ans à venir ainsi que l'étude de mise aux normes du château d'eau. Le parvis de la mairie va être embelli.

D'autres réflexions sont engagées notamment sur le canal du Bia en liaison avec les futurs travaux, de la grande agglomération, concernant l'aménagement de la Joyeuse contre les crues.

Vous comprendrez que toutes ces opérations sont bien coordonnées en tenant compte de nos finances, qui je le rappelle sont saines. Elles nous permettent d'améliorer votre cadre de vie dans l'intérêt général des St Paulois et avec l'aide du conseil départemental et de nos parlementaires.

## DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

On a parlé projets, travaux, finances ; toutes ces grandes manœuvres n'ont qu'un seul but satisfaire les humains que nous sommes. Nous avons la volonté justement d'être proche de vous dans notre fonctionnement, d'être à votre écoute et de vous faire participer aux réflexions.

C'est ce que nous avons fait avec les parents d'élèves pour l'aire de jeu et avec les associations pour l'avant-projet de l'agrandissement du gymnase. C'est aussi ce que nous avons fait avec les réunions publiques sur le plan de circulation, ainsi que dans les groupes de travail sur le Bia, les espaces verts, le patrimoine... Ça marche et nous continuerons.

## SCOLAIRE ET SOCIAL

Dans les services apportés aux personnes citons le CCAS qui a mis en place le portage de repas. Suite à une réunion publique sur la participation citoyenne avec la gendarmerie (voisins vigilants) Nous prévoyons le démarrage de cette démarche dans l'année. Nous avons signé avec le préfet le PEDT : Projet d'Education Du Territoire pour nos écoles. En accord avec celles-ci la commission vivre ensemble a créé un Conseil Municipal des Jeunes.

Tous les 4 ans a lieu le recensement et c'est pour cette année. **Voici le plan de marche de St Paul, pour cette année 2016 et les suivantes, qui espérons-le, satisfera toutes les générations. Ces actions sont le fruit du travail de tous et je tiens à vous remercier ainsi que l'ensemble du personnel, les enseignantes et vos élus qui sans exception participent, avec enthousiasme, aux différentes commissions de notre village.**

*Gérard Lunel*

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : [accueil@saint-paul-les-romans.fr](mailto:accueil@saint-paul-les-romans.fr)

HORAIRE D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudis matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : Les samedis matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86. Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS : 04.75.05.93.74 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04.75.72.99.28 Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi et vendredi de 14h à 17h30

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016



**En 2016 notre commune est concernée par le recensement. Il se déroulera du jeudi 21 janvier au samedi 20 février.**

### LE RECENSEMENT À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, ... Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transport à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyen de transport, conditions de logement...) Enfin le recensement permet de mieux répondre aux besoins de la population.

Sur quoi interroge-t-on les habitants ? Les questions portent à la fois sur le logement et sur des questions individuelles concernant l'état civil, la formation, l'emploi. « Ces données servent à évaluer notamment les déplacements entre le domicile et le travail, ce qui est utile pour les collectivités, qui mettent en place la politique de transports urbains ». Se faire recenser est donc un geste civique, utile à tous.

### CONCRÈTEMENT ÇA SE PASSE COMMENT ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous et vous proposera de vous faire recenser en ligne ou sur papier. Le temps nécessaire à cette formalité est de l'ordre de 10 minutes par foyer.

### LES AGENTS RECENSEUR RECRUTÉES :

Nathalie Chabrerat, Murielle Gauthier, Véronique Marion et Corinne Meseguer. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Pour les personnes qui ont des chiens, merci de les tenir attachés à cette période.



### LE RECENSEMENT C'EST SÛR !

Comment reconnaître l'agent de la mairie ? Il porte une carte d'identité professionnelle, tricolore, illustrée de sa photo. En cas de doute, appeler le 06 43 59 68 53.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas comptés deux fois.

**Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.**

*Claude Reynaud. Coordonnateur recensement*



## PEDT À ST PAUL : VERS UNE COÉDUCATION

**Le Projet Educatif De Territoire a été signé par le Préfet. Il est le fruit d'une concertation entre les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité.**

Comme vous avez pu le lire dans la presse, notre préfet Monsieur Didier Lauga est venu en novembre signer la convention formalisant la mise en place de notre Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T). C'est un geste symbolique qui marque l'importance de cette démarche dans la politique éducative du gouvernement. Par ailleurs, le comité de pilotage du PEDT s'est réuni et marque le lancement d'une réflexion commune sur le bien-être et le parcours éducatif des petits Saint-Paulois, avec pour première orientation le respect des rythmes biologiques.

Je tiens à remercier tous les acteurs pour leur présence lors de cette première réunion du comité : Monsieur le maire,



les enseignantes de l'école élémentaire, toute l'équipe de l'école maternelle, la présidente et les membres de l'Association des Parents d'Elèves ainsi que les délégués des parents d'élèves. Cette implication des uns et des autres traduit la volonté de travailler ensemble, et la pluralité des points de vue qui sont les gages d'un Projet Educatif De Territoire réussi.

*Sonia Montagné. Adjointe à la Vie Scolaire et à la Citoyenneté.*

## COUP DE ZOOM SUR... Valerie LAMBERT, agent de garderie à l'école primaire.



Valérie accueille tous les matins et soirs les enfants de l'école primaire de Saint Paul. Ce métier a évolué depuis de nombreuses années et l'expérience de Valérie est précieuse. Outre les fonctions d'accueil des enfants, Valérie tient à proposer des animations et des activités récréatives pour tous. En s'adaptant au rythme des enfants, Valérie propose des activités créatives, ludiques ou de détente. Après les goûters pour reprendre des forces, les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités en fonction de leur état de fatigue et de leurs envies.

Ainsi Valérie en plus des activités de préparation de goûters, développe des animations de qualité pour les petits Saint-Paulois. Le mot d'ordre : laisser les enfants s'exprimer à travers des animations.

Chaque mois, Valérie imagine et propose de nouvelles activités dont les principaux artisans sont les enfants. Le dernier exemple est la création de tableaux pour les fêtes de fin d'année. Plus que de la garderie, les missions de Valérie au travers de ses compétences est de pouvoir proposer des activités propices au développement psychomoteur de l'enfant tout en respectant son rythme et ses envies.

*Paul Mathieu, Secrétaire Général*

## TAPS' : CONCERT DE PERCUSSIONS

Lundi 14 décembre, les enfants du groupe Percussions ont donné un spectacle à l'école maternelle sous la direction de Florent leur animateur des Tap's. Un joli moment de partage entre les musiciens et le public passionné...



## URBANISME : INVITATION A UNE REUNION PUBLIQUE

Voici notre 2<sup>ème</sup> année de mandature presque écoulee et rien ne s'est encore concrétisé en matière d'urbanisme. En effet depuis mars 2014 nous avons commencé par travailler sur la partie immergée de l'iceberg, sur la conception d'ensemble de nos projets avant de nous lancer dans les chantiers.

### LES RÉFLEXIONS SONT ABOUTIES

Nous avons cherché comment redonner de l'impulsion aux commerces du centre bourg, comment apaiser la circulation et créer des chemins piétons et cyclos, comment valoriser le vieux village avec son patrimoine bâti et naturel, comment transformer le gymnase en un véritable centre sportif, associatif et culturel, comment embellir le village avec des espaces verts et enfin bien sûr, comment offrir de nouvelles formes d'habitats qui répondent aux besoins des familles mais aussi des jeunes couples, des personnes âgées, des familles monoparentales qu'il s'agisse de Saint-Paulois ou de nouveaux arrivants attirés par la qualité de vie dans notre commune.

Bref, nous avons travaillé à mettre en place les fondations de notre politique d'urbanisme avant de passer à sa mise en œuvre opérationnelle qui va démarrer en 2016 par la modification de notre P.L.U et par trois chantiers dans le village.

### LE QUARTIER DES RIGAUDS

Nous avons aussi consacré beaucoup de temps à nous déterminer vis-à-vis du projet des Rigauds. En effet, nous étions très sceptiques sur le bienfondé de développer cette vaste zone urbaine aux confins du village. Après avoir rencontré tous les protagonistes de ce projet (qui ont bien voulu nous faire part de leurs analyses) et pris l'avis d'experts extérieurs, nous avons décidé de le différer sans le remettre en cause définitivement, car cette zone sera urbanisée dans l'avenir c'est certain.

### VENEZ DONNER VOTRE AVIS

Maintenant nous sommes en mesure de vous présenter le fruit de ce travail de conception, afin de recueillir vos avis, vos points de vues, vos suggestions. Nous pourrions ainsi les partager pour aboutir à un projet représentatif du St Paul de demain qui serve de guide à l'aménagement du village pour les prochaines années.

Rendez-vous, le vendredi 29 janvier à 19h à la Salle des Fêtes.

**Brigitte Rollet. Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie**



## PROJET DE TERRITOIRE : L'AGGLO AFFICHE SES AMBITIONS

La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes lance un vaste programme d'actions pour les années 2015-2020. Au total, 304 millions d'euros seront investis au travers de projets structurants et de services de proximité.

### LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLO EST BÂTI SUR CINQ PILIERS :

- Le soutien au développement économique et à l'emploi
- Le cadre de vie et la protection de notre environnement
- La cohésion sociale
- La solidarité des territoires
- La vitalité culturelle

De nombreux projets concrets vont voir le jour, avec notamment la création du nouveau parc des expositions sur Romans où se tiendra la foire du Dauphiné, la modernisation des médiathèques du territoire, la mise en place d'un fonds de concours pour soutenir financièrement les projets des petites communes, la protection de l'eau et des milieux naturels, la réalisation de travaux pour la prévention des inondations, le déploiement de la fibre chez tous les habitants ou l'organisation de lieux d'accueil et d'équipements adaptés aux familles et au bien-être des plus jeunes...

Par ailleurs, l'Agglo va mutualiser ses moyens avec ceux des communes dans certains domaines. L'objectif est de maintenir un haut niveau de service à la population tout en réalisant des économies d'échelle.

Plusieurs compétences sont ainsi mises en œuvre par l'Agglo au bénéfice des communes qui le souhaiteront : la gestion du droit des sols (urbanisme), les archives, la restauration collective, l'informatique.

« Ce projet de territoire est très ambitieux car nous faisons le choix d'investir 304 millions d'euros pour le développement de notre territoire, explique Nicolas Daragon, président de la Communauté d'agglomération. Ce texte est le fruit d'une longue et fructueuse concertation avec les élus de chacune des 51 communes. Aujourd'hui, place à la mise en œuvre de ce projet de territoire ! »

Pour plus d'information : <http://www.valenceromansagglo.fr>

## UN ARBRE POUR LE CLIMAT

Dans le contexte de la COP21, le gouvernement a suggéré aux maires de France de planter chacun un arbre pour le climat dans sa commune. Cette opération visant bien sûr à sensibiliser largement les français aux enjeux climatiques et à faire comprendre l'importance des cycles naturels dans la préservation des équilibres bio-climatiques et dans la captation du CO2. A St Paul nous avons planté 3 arbres : deux tilleuls, un devant l'église et un dans le jardin de la cure, et un érable devant l'église près de la croix. Nous leur souhaitons longue vie.



### LES ARBRES REMARQUABLES :

La commune compte de nombreux arbres remarquables qui sont repérés sur le Plan Local d'Urbanisme et protégés. Il s'agit entre autres, pour ne citer que les plus gros, de l'alignement des platanes de la RD92, du tilleul situé en face de l'église qui est multi-centenaire, du chêne situé Route de Bellevue, du platane situé dans la cour de la ferme proche de l'aérodrome des Châsses.

### LES ARBRES MASSACRÉS :

Malheureusement le respect de la nature et des arbres en particulier n'est pas un sentiment partagé par tous. Nous avons vu ces dernières semaines des chênes massacrés au tractopelle dans le quartier des Sablons. Des arbres qui font partis d'un secteur « Boisé classé » où les arbres doivent être protégés y compris par leurs propriétaires. Espérons que le changement de génération rende les hommes de plus en plus conscients de l'impact de leurs gestes.

## MATINÉE TROC DE PLANTES

Le **dimanche 4 avril** sera organisée la 2<sup>ème</sup> matinée Troc de plantes. Françoise Treillet (habitante du village) sera la coordonnatrice de cet événement. Elle vous invite dès maintenant à préparer vos boutures et vos semis à échanger. Une bonne occasion de rencontres, d'échanges de savoir-faire et d'embellissement de nos jardins.



## VŒUX DU CCAS et REPAS DES ANCIENS

La première quinzaine de janvier les membres du CCAS accompagnés de conseillers municipaux ainsi que des enfants du conseil municipal jeune, vont présenter les vœux du CCAS aux personnes âgées de 85 ans et plus. Nous irons visiter chaque personne concernée. C'est une occasion pour se présenter, si cela est nécessaire, et de passer un moment ensemble.



### DATE À RETENIR :

Le repas des Aînés aura lieu le samedi 5 mars 2016 à la salle des fêtes.

*Christelle Montélimard. Adjointe à l'Action Sociale*

## ASSOCIATIONS : UNE ANNÉE RICHE

La vie associative dans notre village est très riche comme en a témoigné le Forum des associations mais aussi les réservations visibles sur le panneau d'affichage.

**St Paul s'anime !** La volonté municipale de faire travailler les associations entre elles se concrétise par des événements conçus à plusieurs. Les 10km Mod'run qui seront reconduits et élargis en 2016 avec un marathon et un semi-marathon, le rallye cyclo du CCAS porté par St Paul Activités, lui aussi renouvelé en 2016 en sont des exemples. Nous souhaitons développer cette collaboration car elle permet une plus grande animation et des rencontres sympathiques au sein du village !

Dès à présent, vous pouvez aussi noter sur votre agenda l'après-midi théâtre du 31 janvier organisé conjointement par la chorale et le comité des fêtes au profit du CCAS ainsi que le concert Jazz du vendredi 11 mars à la Salle des fêtes, organisé dans le cadre du festival de jazz de Génissieux.

*Jean Michel. Adjoint au Vivre ensemble et à la vie associative*

## TRESORS ST PAULOIS



**Il y a à St Paul comme dans beaucoup d'endroits des gens étonnants qui consacrent leur temps à des activités surprenantes. Chaque fois que nous découvrirons une de ces personnes nous lui consacrerons un article. Si vous en connaissez, vous êtes invités à les « dénoncer »... ;-)**

Dominique Salin et Nathalie sont des gens discrets autant que passionnés. Ils habitent depuis peu à St Paul où ils consacrent une grande part de leur temps libre au printemps et en été à jardiner. Mais ce sont avec leurs loisirs d'automne et d'hiver qu'ils nous ont intrigués.

En effet depuis plusieurs années ils ont entrepris la réalisation d'un immense village provençal miniature. Ils ont ainsi reproduit fidèlement les places, échoppes, ateliers, jardins, commerces avec le souci du moindre détail à partir d'objets fabriqués sur mesure ou chinés dans des brocantes. Ils ont bien voulu nous ouvrir leur porte pour nous faire découvrir leurs trésors de patience et d'ingéniosité qui occupent aujourd'hui une pièce entière de leur maison. Peut-être présenteront-ils un jour cette surprenante réalisation dans un local ouvert aux St Paulois...

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (C.M.J) : LES JEUNES POUSSENT

**La création d'un Conseil Municipal des Jeunes faisait partie de nos promesses de campagne. C'est devenu une réalité depuis le 3 octobre 2015 date de l'élection des 13 membres du conseil.**

Ils se prénomment : Denys, Louis, Alexis, Serenah, Camille, Ines, Elsa, Ines, Valentin, Noélie, Timéo, Léa, Oriane.

Ils ont déjà commencé à travailler sous la houlette de Karine Manier et Théo Carbonell (Conseillers municipaux) Chantal Royer et Valentin Jacob (Bénévoles) pour déterminer les projets qu'ils voudraient mettre en place. Ils se réuniront en Conseil Municipal pour la première fois le 18 janvier 2016 en mairie à 18h30 La séance sera, comme pour les Conseils Municipaux ouverte au public. Vous êtes conviés à y assister.

**Le vendredi 18 Décembre ils ont invité les membres du Conseil Municipal à un apéritif de Noël, ce fut un moment fort joyeux autour de la grande table du conseil...**

*Karine Manier et Théo Carbonell. Conseillers municipaux*



## AGENDA 1<sup>er</sup> trimestre 2016

Janvier			
21	Club Amitié Loisirs	Assemblée générale	Salle des associations
31	Comité des Fêtes & Chorale	Théâtre	Salles des fêtes
Février			
3	Club Amitié Loisirs	Coinche inter club	Salle des fêtes
6	Comité des Fêtes	Soirée des reines	Salles des fêtes
12	Association des Parents d'Elèves	Ventes de gâteaux	Ecoles
13	Rugby	Repas	Salles des fêtes
14	Chasse	Matinée Boudin	Gymnase
20	Chasse	Repas	Salles des fêtes
Mars			
5	CCAS	Repas	Salle des fêtes
11	Jazz festival Génissieux	Concert Jazz	Salle des fêtes
12	Théâtre	Saint Paul Activités	Salle des fêtes
18	Paroisse	Soirée Solidarité internationale	Salle des fêtes
19	Volley	Tournoi des équipes loisirs & Rôtie	Gymnase
27	Joyeuse Sportive Foot	Loto	Salles des fêtes

## VOEUX DE LA MUNICIPALITE

L'année qui s'achève aura été tragiquement marquée par les attentats de Paris en janvier puis en novembre. La violence qu'ils expriment sous couvert de religiosité est une atteinte non seulement à nos libertés d'être et de penser, mais aussi aux principes mêmes de la démocratie.

L'extrémisme religieux à l'origine de ces massacres, n'est hélas pas nouveau, et comme jadis il permet d'embrigader des esprits faibles dans une idéologie simpliste. Gardons-nous de leur opposer une autre pensée simpliste basée elle sur la peur de l'autre, de l'étranger, du différent.

Il est important que nous gardions à l'esprit que ce qui fait la qualité de vie dans notre pays c'est précisément la diversité. Diversité des paysages, des cultures régionales, des religions, des nationalités... Rien n'est pire que la doctrine quelle qu'elle soit, et surtout si elle revendique une autorité soit disant forte.

N'oublions pas que comme disait le poète Paul Valéry « la faiblesse de la force est de ne croire qu'en la force ».

En cette période de fêtes de fin d'année où l'optimisme et la joie devraient prévaloir, nous pouvons nous réjouir de ce que dans notre village de nombreuses preuves de solidarité et d'engagement se manifestent. L'action des bénévoles et des hommes de bonne volonté qui œuvrent à la rencontre de personnes diverses instaurant le dialogue, le partage, la prise d'initiatives. Toutes ces valeurs de générosité et d'humanisme sont à notre échelle la meilleure réponse à la barbarie.

*Que cette année 2016, soit pour tous une année d'apaisement et de confiance qui nous rassemble contre tous les obscurantismes.*

